



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT-BRIEUC, LE 21 SEPTEMBRE 2023

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

LE DÉPARTEMENT ORGANISE UN TEMPS FORT OUVERT AU PUBLIC POUR VALORISER LES DOCUMENTS ORIGINAUX EXCEPTIONNELS DU FONDS KEROÜARTZ

À l'occasion du don complémentaire effectué au printemps 2023 au fonds Keroüartz, les Archives départementales des Côtes d'Armor ont organisé une présentation de documents originaux issus du fonds ainsi que des travaux de restauration, de conservation, de classement et d'inventaire en présence de Christian Coail, président du Conseil départemental, et du dernier marquis de Keroüartz, Gaël de Keroüartz.

Enrichi à plusieurs reprises entre 1969 et 2023, le fonds Keroüartz est aujourd'hui le plus important fonds privé conservé aux Archives départementales des Côtes d'Armor.

« Dès que les archives privées deviennent la propriété définitive du Département, elles deviennent imprescriptibles, inaliénables et insaisissables, ce qui leur permet d'être protégées par la loi au même titre que les archives publiques. Les archives privées conservées aux Archives départementales des Côtes-d'Armor occupent aujourd'hui 1700 mètres linéaires de rayonnages dans les magasins de conservation. Parmi ces différents fonds d'archives privés, le fonds Keroüartz tient une place particulière et singulière : c'est aujourd'hui le plus important fonds privé conservé aux Archives départementales des Côtes d'Armor, avec plus de 300 cartons représentant 110 mètres linéaires », rappelle **Christian Coail**, président du Conseil départemental.

LA MAISON DE KEROÜARTZ

La maison de Keroüartz, originaire du Finistère (manoir de Keroüartz en Lannilis), s'est implantée sur le territoire costarmoricain à la veille de la Révolution française grâce à une alliance matrimoniale avec la famille de Cleuz du Gage, qui possédait le château des Salles à Guingamp. Elle a alors joué un rôle politique de premier plan dans les Côtes-du-Nord, donnant au département deux députés, un sénateur, deux conseillers généraux et plusieurs maires.

DES ARCHIVES FAMILIALES D'EXCEPTION

Le fonds Keroüartz témoigne du prestigieux passé de cette maison, tant durant l'Ancien Régime que depuis la Révolution. Mais il comprend également des archives relatives aux familles alliées des Keroüartz, qu'elles aient été implantées sur le territoire devenu celui des Côtes d'Armor ou qu'elles aient eu leur ancrage dans d'autres parties de la Bretagne.

UN IMPORTANT TRAVAIL DE CLASSEMENT, DE RESTAURATION ET D'INVENTAIRE

Les documents n'ont pas tous traversé le temps sans encombre. Avant de pouvoir valoriser le fonds Keroüartz, le Département a entamé un long travail de classement-inventaire et de restauration. Ces opérations de longue haleine s'achèveront dans les années qui viennent, et permettront enfin au public de consulter l'ensemble des documents issus du fonds.

Le contrat de vente d'un manoir de la paroisse de Pestivien en 1515, le contrat d'apprentissage d'un artisan confiturier à la fin du XVII^e siècle, la liste des juments de la paroisse de Plusquellec en 1762, une recette de « sirop de longue vie » en 1776-1777, un herbier « anglais » constitué à la fin du XVIII^e siècle par le marquis de Keroüartz exilé en Angleterre, un autre « breton » daté de 1853-1854, les carnets de notes et photographies du marquis de Keroüartz lorsqu'il était soldat pendant la Grande Guerre... Ces pièces curieuses et hétéroclites figurent parmi les nombreux documents du fonds Keroüartz, conservé aux Archives départementales des Côtes d'Armor.



CONTACT PRESSE

Direction de la communication
Marion Sevenier
marion.sevenier@cotesdarmor.fr
02 96 77 69 55 / 07 64 70 03 83